

Lannion, le 04/05/2020 – 8h30

POINT D'ETAPE CONCERNANT L'ACQUISITION DES ACTIVITES LASER ET ULTRASON D'ELLEX

Le Groupe LUMIBIRD, leader européen des technologies laser, a franchi une nouvelle étape dans son projet d'acquisition des activités laser et ultrason d'Ellex, avec un vote favorable des actionnaires d'Ellex réunis le 24 avril en assemblée générale. L'effet sur le marché australien du projet d'acquisition fait l'objet d'un examen par l'autorité de la concurrence australienne. Lumibird conserve l'objectif de réaliser l'opération mi-2020.

Grace à la mobilisation des deux groupes, Lumibird et Ellex ont progressé pour être en mesure de réaliser l'acquisition mi-2020. En particulier, les actionnaires d'Ellex ont approuvé l'opération dans le cadre d'une assemblée générale le 24 avril 2020.

Dans le cadre de la procédure auprès de l'autorité de la concurrence australienne, l'*Australian Competition and Consumer Commission (ACCC)*, a décidé de procéder à une enquête de marché portant sur l'effet potentiel que le projet d'acquisition aurait sur le marché Australien, avec une décision attendue fin juin 2020.

Le marché Australien des activités laser et ultrason d'Ellex représente environ A\$9,7m (soit environ €5,6m) au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit environ 15% du chiffre d'affaires total de la division laser et ultra son d'Ellex. La division Médical de Lumibird a réalisé quant à elle un chiffre d'affaires d'environ €0,2m en Australie au titre de l'exercice 2019, représentant environ 0,6% du chiffre d'affaires de la division Médical du groupe Lumibird.

Lumibird et Ellex coopèreront pleinement avec l'ACCC dans ce cadre et sont confiants quant à l'obtention de l'autorisation de l'ACCC. Lumibird tiendra informé le marché quant au statut de cette condition suspensive.

Lumibird n'a pas identifié d'autorisations requises auprès des autorités de concurrence hors Australie, notamment aux Etats-Unis, au Japon et en Europe, qui sont les principaux marchés des deux groupes combinés.

Lumibird conserve l'objectif de réaliser l'opération mi-2020.

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des lasers haute performance à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (production, défense/spatial, capteurs Lidar) et médical (ophtalmologie).

Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 560 collaborateurs et plus de 110 M€ de chiffre d'affaires en 2019 est présent en Europe, en Amérique et en Asie.

Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris. FR0000038242 – LBIRD www.lumibird.com

Contacts

Groupe LUMIBIRD

Marc Le Flohic
Président Directeur Général
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Groupe LUMIBIRD

Aude Nombrot-Gourhand
Secrétaire Générale – CFO
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Calyptus

Mathieu Callex
Relations Investisseurs
Tel. +33(1) 53 65 37 91
lumibird@calyptus.net